



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Centre ministériel de valorisation
des ressources humaines

Centre de Valorisation des Ressources
Humaines d'Arras-Valenciennes

Dossier à renvoyer

Par mail sur la BALU suivante :
formation.dirn@developpement-durable.gouv.fr
ou par voie postale à :
DIR Nord – SG/RH
Pôle formation et concours locaux
44 ter rue Jean Bart
CS 20275
59019 Lille Cedex

DATE DU CACHET DE LA POSTE
(fixant la date d'arrivée et valant
acceptation du dossier) :

04 mars 2026

**CONCOURS PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
DE CHEF(FE) D'ÉQUIPE D'EXPLOITATION PRINCIPAL(E)
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT
AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

DOSSIER D'INSCRIPTION

**à envoyer complété et signé au SG/RH/Pôle formation et concours locaux
de la DIR Nord**

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription	le 04 mars 2026
Date de l'épreuve écrite	le 02 avril 2026
Date de l'épreuve orale	les 18 et 19 juin 2026

Avant de renseigner le dossier d'inscription lire attentivement la notice explicative jointe

Sera refusé tout dossier :

- ✓ déposé au SG/RH/Pôle formation et concours locaux de la DIR Nord après la date et l'heure limite de dépôt des dossiers d'inscription (le 04 mars 2026 - 16h00),
- ✓ parvenant au SG/RH/Pôle formation et concours locaux de la DIR Nord dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite d'envoi des dossiers d'inscription (le 04 mars 2026 cachet de la poste faisant foi), ou ne portant aucun cachet de la poste
- ✓ déposé dans la boîte mail dédiée après 16h00 le 04 mars 2026.

1. IDENTITÉ (écrire en lettres majuscules)

Madame Monsieur

Nom patronymique :

Nom d'usage s'il y a lieu :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né(e) le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance : N° département :

Pays de naissance :

2. COORDONNÉES PERSONNELLES

Les courriers seront envoyés à cette adresse :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Téléphone personnel :

Portable :

Adresse de messagerie :

3. COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Service dans lequel vous travaillez :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone professionnel :

Portable :

Adresse de messagerie :

4. CONDITIONS REQUISES POUR CONCOURIR :

- *Décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;*
- *Décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;*
- *Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;*
- *Décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leur carrière ;*
- *Décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;*

Conditions d'ancienneté

J'affirme,

- être Agent(e) d'Exploitation Principal(e) des Travaux Publics de l'État ;
- avoir atteint le 5ème échelon du grade d'Agent(e) d'Exploitation Principal(e) des Travaux Publics de l'État ;
- compter au moins 4 ans de services effectifs dans le grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C ;
- être au 1^{er} jour des épreuves en activité, en détachement ou en congé parental.

(*) *Les services effectifs tiennent compte de la conservation de l'ancienneté des services accomplis lors du reclassement dans les grades du nouveau statut. Il y a lieu de prendre en compte l'année de stage dans le calcul des 4 années de services effectifs.*

5. PERSONNES HANDICAPÉES

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?

Oui Non

Si Oui, 2 justificatifs doivent être annexés au présent dossier :

- l'attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité ;
- le certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration déterminant les éventuels aménagements à prévoir (*dans ce cas vous devez renseigner l'annexe n°1 du dossier d'inscription*).

Merci d'indiquer ci-dessous, les aménagements particuliers d'épreuves préconisés par le médecin et figurant à l'annexe :

Pour l'épreuve écrite :

Pour l'épreuve orale :

6. ANNEXES A JOINDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

État des services : l'état des services sera rempli, validé par le service des ressources humaines et joint à votre dossier d'inscription qui doit être transmis pour le 04 mars 2026.

Attestation RQTH et certificat médical

Cette attestation reconnaissant votre qualité de travailleur handicapé doit être jointe au présent dossier, avec le certificat médical (annexe n°1) rempli par un médecin agréé par l'administration, certifiant vos capacités à exercer le métier et indiquant les aménagements dont vous pourriez bénéficier.

**Pour les candidats admissibles, le dossier RAEP devra être transmis, pour le 28 mai 2026,
au service recrutement du CVRH D'ARRAS-VALENCIENNES
DE PRÉFÉRENCE PAR MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE**

concours.pcrp.cvrh-arras-valenciennes.cmvrh.forcq.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

ou par courrier sous pli confidentiel

CVRH ARRAS-VALENCIENNES / PÔLE RECRUTEMENT

"CONFIDENTIEL CONCOURS – NE PAS OUVRIR"

100 Avenue Winston Churchill

CS 10907 62022 ARRAS CEDEX

7. ENGAGEMENT

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et ses annexes et avoir eu connaissance des conditions d'accès exigées au concours pour lequel je demande mon inscription.

A , le

Signature du (de la) candidat(e) :

Avant expédition au SG/RH/Pôle formation et concours locaux de la DIR Nord :

- ***relisez intégralement votre dossier***
- ***assurez-vous qu'il soit complet, daté et signé***
- ***assurez-vous de l'exactitude de vos déclarations***

TOUT DOSSIER INCOMPLET, NON SIGNÉ

OU ARRIVÉ HORS DÉLAI

SERA REFUSÉ

Annexe n° 1 – Personne RQTH - Demande d'aménagement spécifique

**CONCOURS PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
DE CHEF(FE) D'ÉQUIPE D'EXPLOITATION PRINCIPAL(E)
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT
AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

CERTIFICAT MÉDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

(joindre également la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH – en cours de validité)

A retourner impérativement pour le 04 mars 2026 au plus tard (date limite d'inscription)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Nom et Prénoms du (de la) candidat(e) :

Né(e) le : // à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je, soussigné(e) praticien de médecine générale assermenté(e), certifie que le (la) ,candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant :

En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale :
- d'un temps de composition majoré d'un tiers :
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte :
- d'un sujet en braille :
- de l'assistance d'une secrétaire :
- d'une autre mesure particulière :

Observations éventuelles du praticien :

Fait à , le

Signature

☒ -----

Partie à détacher et à retourner à la DIR Nord (44 ter rue Jean Bart CS 20275 - 59 019 Lille CEDEX – concours CEEP 2026) par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée de sa note d'honoraires).

Nom et prénoms du candidat :

Coordonnées du médecin :

cachet du médecin